

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/091/1.4

Feuillet n° 29

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 25 octobre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléants : Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Contrat Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord

Le dispositif « Territoires d'industrie » est un dispositif national, dont le pilotage opérationnel a été confié aux Régions. Il s'agit de flécher prioritairement et de concentrer les moyens et dispositifs de l'Etat et de ses opérateurs, ainsi que les moyens régionaux, notamment dans le cadre de la politique contractuelle, sur les actions du contrat construit avec le territoire.

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019091-DE
Regu le 07/11/2019

A l'échelle nationale, cent-vingt-quatre territoires d'industrie ont été identifiés. Le programme s'articule autour de dix-sept mesures qui peuvent être mobilisées par les territoires et de quatre enjeux majeurs : recruter, innover, attirer et simplifier.

Pour le Pays du Périgord Noir, les six EPCI (Pays de Fénelon, Domme- Villefranche du Périgord, Vallée Dordogne et Forêt Bessède, Sarlat- Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Terrassonnais en Périgord Noir-Thenon- Hautefort) sont intégrés au périmètre du Territoire d'industrie du Bassin de Brive – Périgord, avec les agglomérations de Brive et de Tulle.

Depuis le mois d'avril, l'ensemble des collectivités et la sphère économique représentée par les industriels ont été invités à définir la stratégie et les actions à retenir dans ce cadre. Les éléments relatifs au contrat ont été validés en comité de projet, le 19 juin et le 17 septembre et examinés lors du Conseil d'administration du Pays le 12 juin et de l'Assemblée générale du Pays du 23 septembre. Les actions les plus avancées font l'objet de fiche action. Les actions en amorçage sont citées dans les documents avec notamment la description sommaire du projet. Les actions en amorçage ne constituent pas des actions non prioritaires mais des actions dont le degré de maturité n'a pas permis aux co- financeurs de se positionner.

Pour le Bassin de Brive – Périgord, les axes stratégiques et les actions retenues sont les suivants :

Axe RECRUTER			
	Action	MO	Coût HT
1	Expérimentation du volontariat en entreprises (VTE) et mesures d'accompagnement par les EPCI volontaires	CA Bassin de Brive	50 000,00 €
2	Déploiement d'une démarche GPEC-T	CA Bassin de Brive CA Tulle	75 000,00 €
3	Etude des besoins en compétences des entreprises (PME et ETI) et des perspectives de développement de la plateforme des métiers du Périgord Noir	PPN	40 000,00 €
4	Création d'un abattoir de volailles grasses	SIDES	4 000 000,00 €
5	Création d'un Bachelor Maintenance Industrielle à Brive	ENSAM	115 000,00 €
Axe INNOVER			
	Action	MO	Coût HT
6	Etude pré- opérationnelle cluster industrie culturelle	EPCI de TI	20 000,00 €
7	Valorisation de la filière bois : étude pré- opérationnelle cluster bois	PPN	42 000,00 €
8	Création d'un espace économique collaboratif	CCI Corrèze	609 000,00 €
9	Création de SARLATECH, espace hybride dédié à l'économie numérique	CC Sarlat Périgord Noir	4 600 000,00 €

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019091-DE
Regu le 07/11/2019

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/091/1.4

Feuillet n° 100

Axe ATTIRER		
Action	MO	Coût HT
10 Etude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'une zone d'activité à proximité du site de l'aéroport	CA Bassin de Brive	40 000,00 €
11 Définition d'une stratégie d'accueil et d'attractivité économique intégrant un volet foncier	PPN	35 000,00 €
12 Réalisation de plateformes adaptées aux productions industrielles sur les zones d'activités	CA Tulle	1 250 000,00 €
Axe SIMPLIFIER		
Action	MO	Coût HT
13 Création d'une résidence soleil emploi formation	CC Terrassonnais en PN Thenon Hautefort	300 000,00 €
14 Etude Mobilité	PPN	25 000,00 €
15 Création d'un Hub de l'industrie	PPN	CM : 55 000 Euros/ an Gestionnaires : 70 000 Euros/ an Fonctionnement : 40 000 Euros/an
16 Développement d'une plateforme RH interentreprises sur les 2 TI (Bassin de Brive + interdépartemental Dordogne- Limousin)	CCI Dordogne Périgord Développement	40 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** les éléments relatifs au contrat Territoire d'industrie Bassin de Brive- Périgord ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer le contrat et à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 05/11/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019091-DE
Reçu le 07/11/2019

